



# La Lettre du CAD

N°009 ■ Brazzaville, le 26/12/2022



## Annonces

« La Lettre du CAD » est un bulletin d'information et de promotion des activités, analyses et réflexions du Centre d'Actions pour le Développement. Ce bulletin est gratuit.

Janvier 2023, Ouverture du siège CAD à Ouesso dans le Département de la Sangha

Janvier 2023, Publication rapport d'activités 2022

La campagne pour la ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées est en cours.

## Dans ce numéro

### P. 2

Actualités sur les projets du CAD ; Makoua : pêcher est une activité dangereuse.

### P. 3

Violations des droits humains au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 ; Célébration Journée Internationale des droits humains.

### P.4

Déjà 1.000 signatures ; Dakar, Boot camp pour les DDHs!

## Actu sur les projets du CAD

Des nouvelles sont encourageantes au Centre d'Actions pour le Développement (CAD). Quatre partenaires dont trois nouveaux se sont engagés à nous accompagner dans notre travail pour les droits humains, et ce, pour les deux prochaines années (2023-2024). Il s'agit de : The National Endowment for Democracy (NED), Fonds des Nations unies pour la démocratie (FNUD), The Environmental Investigation Agency (EIA) et the Rainforest Foundation UK (RFUK).

The National Endowment for Democracy (NED), qui a renouvelé son financement pour une durée de deux ans (2023-2024), soutient l'accès à la justice pour les victimes des violations des droits humains. Le financement qui s'élève à 130.000 dollars US porte également sur l'espace civique.

Avec le FNUD le CAD travaillera également pendant deux ans (2023-2024) à promouvoir la démocratie participative dans six Départements du pays, à savoir : Kouilou, Sangha, Likouala, Bouenza, Cuvette Ouest et Plateaux. Le projet **"Appui à la gouvernance locale"** est financé à hauteur de 180.000 dollars US.

Quant à EIA, les actions portent sur un plaidoyer pour l'abandon de l'exportation de bois sous forme de grumes dans l'espace CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). Il s'agit d'une décision importante prise par les Chefs d'Etats et de Gouvernements de la CEMAC pour impulser les industries locales. Ce qui aura un fort impact sur l'amélioration des droits sociaux et économiques des populations. Le financement est de 15.000 dollars US.

Enfin, Rainforest Foundation UK (RFUK) va accompagner le CAD dans la promotion des droits des communautés locales et populations autochtones dans le contexte des aires protégées. Nous travaillerons principalement avec les communautés vivant à l'intérieur et autour du Parc National Ntokou-Pikounda (PNNP). Cette collaboration est la conséquence d'une mission de suivi des droits humains dans ce parc. Grâce à RFUK le CAD a réalisé un travail de suivi des droits des CLPA dont le rapport est attendu pour janvier 2023. La taille de l'enveloppe à gérer n'est pas encore déterminée.

**Trésor NZILA**

## Makoua : pêcher est une activité dangereuse.

Reliant les Départements de la Sangha et la Cuvette, la rivière Bokiba est une zone de pêche depuis plus de 60 ans. On y pratique la pêche dite sédentaire avec construction de campements. Pour éviter les conflits entre communautés, les pêcheurs se sont accordés des segments de pêche selon leur village d'origine. La zone de pêche des Makoua est encadrée par celle des communautés de Liouesso et Ntokou qui vont du village jusqu'à un campement à environ 50 kilomètres.



**Entretien avec les pêcheurs à Makoua**

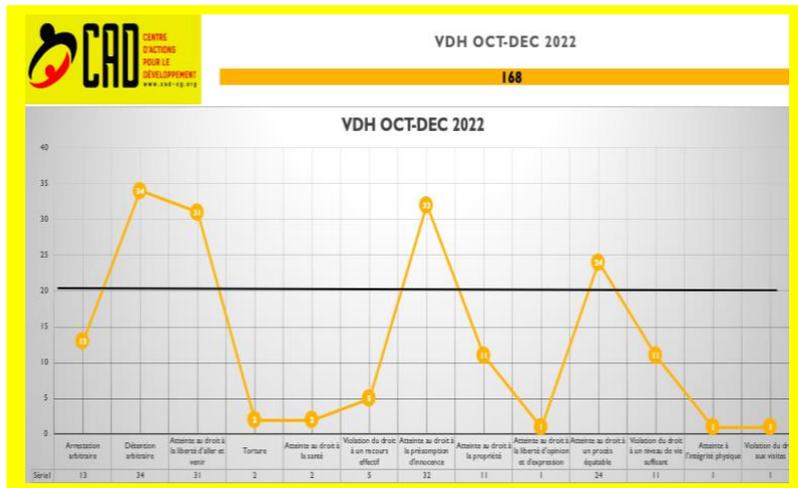
Depuis 2019, les pêcheurs de Makoua et des autres localités sont interdits d'accès à la rivière par le Parc National Ntokou-Pikounda. Les éco-gardes ont incendié sans sensibilisation préalable et en violation de toutes les règles en la matière des campements des communautés. Les pêcheurs pris sur la rivière sont malmenés et incarcérés dans les prisons d'Owando et Ouesso. Le matériel de pêche est systématiquement détruit et les poissons confisqués. Pratiquer la pêche est devenue une activité dangereuse.

Bien que le prélèvement des ressources sur une aire protégée soit considéré comme illicite, la création d'une aire protégée doit bénéficier de l'adhésion des communautés et des mesures d'accompagnement sont essentielles et obligatoires. Dans le cas du Parc National Ntokou-Pikounda, les communautés estiment qu'elles n'ont pas été impliquées dans le processus de création et l'administration publique reconnaît des manquements dans le processus comme la non-réalisation d'une étude d'impact environnemental et social ou d'une étude d'impact sur les droits humains.

Pour toutes les parties, sans balayer d'un revers de main les erreurs commises, il est urgent de pacifier les relations pour faire des communautés des alliés de la conservation.

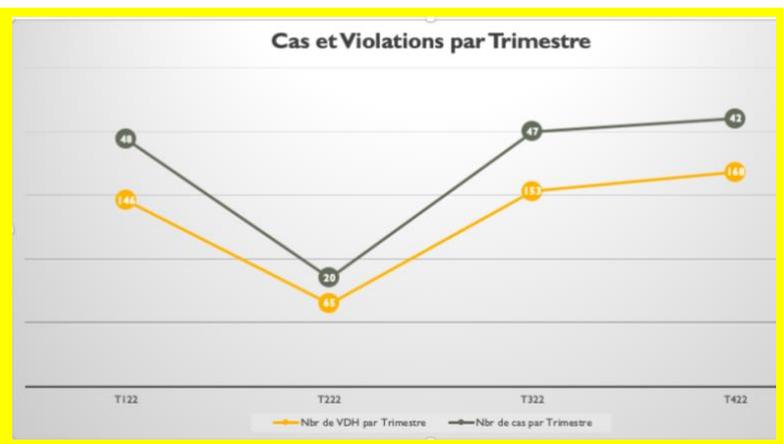
**Guerschom GOBOUANG**

## Violations des droits humains au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022



### Violations des droits humains au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022

Au quatrième trimestre 2022, le CAD a documenté 168 atteintes aux droits humains. Les violations documentées sont en hausse de 10% par rapport au trimestre précédent (<https://www.cad-cg.org/uncategorized/153-violations-des-droits-humains-au-3eme-trimestre-2022/>). Le taux de violation est de 1.84 par jour soit une violation toutes les 13 heures. Comme aux trimestres précédents, les données collectées indiquent que les droits à la liberté d'aller et de venir et à la présomption d'innocence sont les plus violés montrant qu'au Congo le maintien en détention est la norme et la liberté l'exception. Par ailleurs, le quatrième trimestre est celui avec le plus grand nombre de violations documentées.



### Nombre de cas et VDH par trimestre, 2022

Toutefois, du fait de nos faibles capacités à documenter les violations des droits humains sur 342.000 km<sup>2</sup>, et le fait que nous ne quantifions pas encore les droits collectifs comme le droit à l'éducation, à la santé ou à l'eau..., ce constat ne saurait être considéré comme étant la norme.

**Dimitri Arnaud SOBÉKÉLA**

## Célébration : Journée Internationale des Droits Humains 2022

Le 10 décembre de chaque année, l'humanité célèbre l'adoption par l'assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). Partout dans le monde, des manifestations sont étouffées, des journalistes menacés, des défenseurs des droits humains tués et arrêtés, des manifestants arrêtés ou tués car ce qu'ils réclament ne plait pas aux gouvernants.

Pour améliorer la situation des droits humains en République du Congo, le Centre d'Actions pour le Développement (CAD) se mobilise en s'appuyant sur la DUDH, un texte officiel qui fait aujourd'hui partie intégrante de la Constitution congolaise du 20 octobre 2015. Pour cette année le thème retenu pour la célébration de la 77<sup>ème</sup> journée des droits humains est « **Dignité, liberté et justice pour tous** ».



A Brazzaville, le CAD a mis en place pour la première fois l'art, la culture et les langues nationales pour célébrer cette journée si importante. Quatre artistes slameurs étaient sur la scène du Centre d'Arts Contemporains Les Ateliers SAHM pour montrer comment la démocratie et les libertés fondamentales sont étouffées. Au moins 216 personnes ont assisté au concert.

A Pointe-Noire, 2<sup>ème</sup> ville du pays, les membres du CAD se sont organisés pour collecter des signatures et mobiliser les concitoyens sur les disparitions forcées au travers la campagne pour la ratification de la convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. 70 nouvelles signatures ont été collectées ce 10 décembre.

**Monica NGALULA**

## Déjà 1000 signatures contre les disparitions forcées



Notre pétition contre les disparitions forcées a:

**1000**  
**signatures**

**325 en lignes**  
**675 physiques**  
collectées grâce à notre mobilisation

2023, restons mobilisés!



**Pour en savoir plus :** [Campagne pour la ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. - CAD Congo Brazzaville \(cad-cg.org\)](#)

[LETTRE OUVERTE : RATIFICATION DE LA CONVENTION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DE TOUTES LES PERSONNES CONTRE LES DISPARITIONS FORCEES - CAD Congo Brazzaville \(cad-cg.org\)](#)

[Campagne pour la ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. - CAD Congo Brazzaville \(cad-cg.org\)](#)

## Dakar, Boot camp pour les défenseurs des droits humains



Du 21 au 25 novembre, le Centre d'Actions pour le Développement (CAD) a participé à une formation en droits humains à Dakar, au Sénégal. Organisée par les Nations unies, cette rencontre a réuni des défenseurs des droits humains du Sénégal, Burkina Faso, Tchad, Sao tomé, Togo et Congo. Plusieurs thèmes étaient au menu des échanges. Amnesty international a partagé son expérience sur la documentation des violations des droits humains. Une séance de rédaction des rapports alternatifs pays a été organisée puisque les pays représentés sont concernés par le prochain cycle de l'Examen périodique universel à Genève.

Glenn BOUKA



**Na Moni**

« Na Moni », j'ai vu en français, est une application mobile qui permet de faciliter la documentation des violation des droits humains au Congo.

« Na Moni » donne la possibilité à toute personne témoin ou victime d'une violation des droits humains de faire une signalisation.  
[www.cad-cg.org](http://www.cad-cg.org)

Application mobile pour signalisation des violations des droits humains, **Na Moni** est téléchargeable gratuitement sur Play Store.

### La Lettre du CAD

Auteur : CAD

Directeur : Trésor NZILA KENDET

Rédaction : Trésor NZILA, Dimitri SOBEKELA, Monica NGALULA, Glenn BOUKA, G. GOBOUANG.

Propriété : CAD

1620, Av des 3 Martyrs, entre la pharmacie Jagger

et l'arrêt de bus Papa Gaz, Batignolles



+ (242) 05 533 07 63/06 607 20 25

[cadev.cq@gmail.com](mailto:cadev.cq@gmail.com) [www.cad-cg.org](http://www.cad-cg.org)

@242cad  Cad Congo



Vos suggestions aux adresses ci-dessus permettront d'améliorer la qualité du bulletin